

Au Moyen-Orient, les négociations visant un règlement pacifique des différends se sont éternisées sans succès notable. Les hostilités ont repris au Liban, la guerre s'est poursuivie entre l'Iran et l'Iraq malgré les efforts de médiation, et Israël a attaqué le réacteur nucléaire iraquien en juin. Quant à la perspective de règlement du conflit israélo-arabe, l'optimisme et le pessimisme qu'elle a fait naître se sont succédé à un rythme étourdissant. Les propositions soumises par l'Arabie saoudite en août ont fait l'objet d'une intense discussion entre pays arabes pendant le reste de l'année. En septembre, après une suspension de plus d'un an, les entretiens ont repris entre Israël et l'Égypte concernant l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza; mais l'année s'est terminée sans apporter de solution. L'élargissement du droit israélien aux hauteurs du Golan en décembre a généralement été considéré comme une mesure d'annexion et a suscité la vive opposition du Canada et d'autres pays.

L'année 1981 a, par ailleurs, été témoin d'une relance du mouvement de réforme et de renouveau dans la vie nationale polonaise, mouvement amorcé avec la création de Solidarité en 1980. Le Canada, tout en se disant favorable à cette évolution, a déclaré qu'il importait que la Pologne puisse régler ses problèmes sans ingérence extérieure. Comme ce fut une année difficile pour l'économie polonaise, le Canada a fourni une aide économique considérable à ce pays. L'instauration de la loi martiale en décembre a interrompu le processus de réforme, et les mesures prises par le régime ont nettement contrevenu aux obligations contractées par la Pologne du fait de son adhésion à l'Acte final d'Helsinki. C'est pourquoi le Canada s'est joint à ses alliés de l'OTAN pour réclamer la levée de la loi martiale, la libération des personnes détenues et la reprise du dialogue entre Solidarité, l'Église et le gouvernement.

Comme les années précédentes, les événements d'Afrique ont été porteurs de bonnes et de mauvaises nouvelles. La guerre du Tchad est entrée dans une nouvelle phase lorsque, à la demande des autorités de N'Djamena, les forces libyennes se sont retirées pour être remplacées par une force interafricaine de maintien de la paix placée sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Le Maroc a accepté l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, ce qui devrait mener à un règlement pacifique dans cette région contestée, et l'OUA a adopté une charte des droits de l'homme que ses membres ont été appelés à ratifier. Le général André Kolingba a pris le pouvoir après un coup d'État en République centrafricaine. Par contre, une tentative de coup d'État en Gambie a amené le Sénégal à intervenir et les deux États à entreprendre l'étude d'un projet de confédération.

Pour ce qui est de l'Amérique centrale, région tourmentée par des conflits internes et une guérilla qui ont entraîné la mort de milliers d'innocents, le Canada a continué de réclamer des solutions politiques qui ne résulteraient pas d'interventions étrangères; mais à la fin de l'année, aucun règlement pacifique n'était en vue.